Crise écologique, crise démocratique :

La proposition de loi *Duplomb :* contre l'intérêt général.

10/06/2025

Alors que le Vivant s'effondre, le gouvernement choisit de saboter les outils de protection de l'environnement. Sans débat ni scrupule, il s'efforce de passer une loi écrite par et pour l'agro-industrie. Une loi qui sacrifie la santé publique et la biodiversité, qu'on essaie de faire adopter sans débat au parlement. Elle attaque nos métiers, nos missions et le sens même de notre engagement.

Conscients que leur argumentation défaillante n'a aucune chance de convaincre, les députés de la majorité, soutenus par leurs alliés de droite et d'extrême droite, ont refusé tout débat parlementaire sur la loi dite *Duplomb*. Ce texte, porté par un ancien cadre de la *FNSEA*, défend les intérêts de l'agro-business au mépris de l'intérêt général.

Ce que cette loi organise :

- Le retour des néonicotinoïdes, malgré leur toxicité prouvée pour les pollinisateurs et les écosystèmes et bien que des alternatives existent dans 96% des cas[1] ;
- Le soutien aux méga-bassines, en totale contradiction avec les alertes sur la ressource en eau et le changement climatique et malgré l'impasse technico-économique qu'elles constituent le plus souvent ;
- L'affaiblissement du rôle de l'*Anses*, en ouvrant la porte aux lobbies dans les décisions de mise sur le marché ou de retrait de pesticides ;
- La remise en cause des contrôles, des expertises et des missions de terrain : **les nôtres.**

Un sabotage de nos missions

Cette loi s'inscrit dans un mouvement plus large : fragilisation du service public de l'environnement, réductions de moyens, restructurations, mise à l'écart des agent·es. L'objectif est clair : déréguler au profit de l'agro-business, étouffer la parole scientifique, et faire taire les défenseurs du Vivant.

Un détournement des institutions

Plutôt que d'assumer un débat, la majorité a voté une motion de rejet. Objectif : contourner les travaux de la *Commission du Développement Durable* de l'Assemblée nationale pour

[1] https://www.inrae.fr/actualites/solutions-alternatives-aux-neonicotinoides

imposer le texte co-écrit par la *FNSEA*. Ce coup de force parlementaire s'ajoute à une longue liste : usage répété du 49.3, mépris du résultat des élections législatives de 2024, répression des mouvements sociaux. Cet exécutif à l'autoritarisme de plus en plus décomplexé confisque les institutions au service d'intérêts privés.

Agents du service public de l'environnement, nous sommes en première ligne

Sur le terrain, nous constatons chaque jour les dégâts de ces politiques. Constat corroboré par le consensus scientifique sur l'effondrement de la biodiversité et le bouleversement climatique, mais aussi l'aggravation des tensions et conflits autour de l'eau. Et nous voyons nos conditions de travail se dégrader, nos moyens diminuer, notre expertise être de plus en plus ignorée.

✊ Nous refusons d'être les témoins impuissants du démantèlement du service public de l'environnement.

La CGT appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser :

- Pour le **retrait immédiat de la loi *Duplomb***
- Pour la défense de **nos missions, nos valeurs, notre utilité sociale**
- Pour **un véritable service public de l'écologie**, au service des territoires et des générations futures

Pas de transition écologique sans les agent·es de l'environnement. Pas de compromis avec les lobbies.

ON NE LÂCHE RIEN.

Contact Presse :

Sylvain Michel : 06 45 69 96 25

Vincent Vauclin : 06 80 32 96 91

✉ cgt@ofb.gouv.fr

Pour nous suivre :

🌐 https://equipementcgt.fr/spip.php?rubrique882

@cgt-environnement.bsky.social